



# COUPE FORMATION 2012/2013

Zone Centre France

## *Précisions sur la cotation*

### **Principes généraux**

Élément non présenté : Lorsqu'un élément n'est pas présenté, une pénalité de 1,5 point est appliquée sur la valeur technique.

Si c'est élément représente l'intégralité du mouvement, suppression du bonus technique correspondant.

Exemple aux arçons : M1 non présentation du cercle, pénalité de 1 point sur le bonus technique et évaluation du second mouvement sur 5 points par le jury E.

Exemple au saut de cheval : M1 1<sup>er</sup> mouvement non présenté, pénalité de 3 points sur le bonus technique et évaluation du second mouvement sur 5 points par le jury E.

Exception : la pénalité pour un cercle manquant aux arçons est de 1 point et non de 1,5 point .

Élément non reconnu : lorsqu'un élément n'est pas reconnu, une pénalité de 1 point est appliquée sur la valeur technique.

Exemple aux anneaux sur le M3 : Si aide de l'entraîneur en traction, l'évaluation se fera sur M3 avec une pénalité de 1 point.

L'élan intermédiaire et l'élément supplémentaire : il est pénalisé de 0,50 point pour faute grossière.

Remarques : aux anneaux et en barre fixe, les élans supplémentaires en fin de mouvements ne sont pas pris en compte, et ne sont pas pénalisés.

En barre fixe : Les soleils et lunes sont tolérés mais ils ne remplacent pas les élans du mouvement et sont pénalisés par le jury E.

Éléments vers l'A.T.R. : Pour ces éléments, les pénalités suivantes sont appliquées. De 0 à 30° de déviation pas de pénalité, de 30 à 45° de déviation 0,10 point de pénalité, de 45 à 60° de déviation 0,30 de pénalité, plus de 60° 0,50 point de pénalité.

### **Bonification**

Une bonification fixe de 0,30 point est applicable sur les mouvements M4 pour des parties de mouvement ou des mouvements entiers.

Exception : Au cheval d'arçons, le premier mouvement aux arçons est identique pour les 4 niveaux, en conséquence aucune bonification n'est appliquée sur le mouvement M4.

### **SOL**

Pénalités pour pas supplémentaire : pas de pénalité, si le gymnaste, dans une prise d'élan demandée avec 3 pas, effectue 4 pas ou plus d'élan.

Dans une prise d'élan demandée du sursaut, si le gymnaste, effectue un ou plusieurs pas d'élan, 0,50 point de pénalité.

Remarque : dans le M4 si le gymnaste effectue un arrêt après le flip, 1 point de pénalité pour non reconnaissance du saut extension.

## **ARCONS**

Les pénalités pour fautes techniques dans les cercles sont appliquées une seule fois pour l'ensemble du mouvement, déduction globale. Amplitude, déviation...

Les pénalités pour fautes de tenue sont appliquées pour chaque cercle.

Toute chute dans un cercle est pénalisée de 1 point quelque soit le référentiel angulaire. Cette règle est indépendante des fautes d'angles dans le dernier cercle des mouvements.

Les cercles supplémentaires en fin de mouvement ne sont pas pris en compte et non pénalisés à l'exception de la réception.

## **ANNEAUX**

Les sangles sont obligatoires pour tous les mouvements. Un mouvement réalisé sans sangles n'est pas évalué, note finale 0

## **SAUT**

En cas de note finale à 0 pour un saut, un 2<sup>ème</sup> passage est autorisé avec une pénalité de 4 points.

Abaissement des bras au flip avant et dans le tombé ventre. 0 à 15° pas de pénalité, 16 à 30° 0,10 de pénalité, 31 à 45° 0,30 de pénalité, plus de 45° 0,50 de pénalité.

## **BARRES PARALLELES**

Dans les mouvements M1 et M2, l'aide de l'entraîneur est autorisée dans le premier élément jusqu'à la prise d'appui sans pénalité.

## **BARRE FIXE**

Les sangles sont obligatoires pour tous les mouvements. Un mouvement réalisé sans sangles n'est pas évalué, note finale 0

## **Matériel**

Arçons : La hauteur du champignon est fixée à 40cm depuis l'arrête supérieure du tapis.  
Pour l'exercice sur cheval d'arçons, un tremplin est autorisé.

Saut : Le premier saut des mouvements s'effectue sur une plateforme de saut de cheval à 1 mètre.

Pour les premiers sauts des mouvements un tremplin est autorisé devant le mini trampoline.  
Le second saut s'effectue au choix avec un tremplin simple (soft) ou un double tremplin.

Le Responsable des juges GAM  
Zone Centre France



Christophe TRANCHAND